

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU GRAND ETABLISSEMENT
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

SEANCE DU 17 JUILLET 2025

DELIBERATION N° 2025-042

Objet : Conventions UniCA.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND ETABLISSEMENT UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2024-001 du 9 janvier 2024 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°116-2024 du 23 janvier 2024 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens;

Approuve les tableaux des conventions d'Université Côte d'Azur comme annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 22 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 38

Quorum : 19

Membres présents et représentés : **23**

Fait à Nice, le 17 juillet 2025

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2025-042**

TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 30 juillet 2025

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : 30 juillet 2025

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

TABLEAU DES CONVENTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

[illegible]

TABLEAU DES CONVENTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

[illegible]

17	IEPS St Jeannet	M. POUPINEL	Campus Staps Plaine du Var	R. BRANDINELLI	31/01/2025	Convention de partenariat	Permettre l'accueil d'un groupe de personnes jeunes et adultes en situation de handicap dans l'enceinte du Campus STAPS ainsi que dans tous les lieux d'Université Côte d'Azur, notamment dans l'enceinte de la piscine Fielding du Campus Carlone et de permettre aux étudiants inscrits en licence 2 ^{ème} année et 3 ^{ème} année Activité Physique et Santé d'acquérir dans le cadre de leur formation une méthodologie de l'intervention auprès d'un public identifié et appréhendé.	3 ans	Néant
18	IME La Corniche Fleurie	R. MARSON	Campus Staps Plaine du Var	R. BRANDINELLI	11/02/2025	Convention de partenariat	Dans le cadre de leur cursus universitaire et afin d'acquérir des savoir-faire pédagogiques dans le domaine de l'éducation physique et sportive, les étudiants inscrits en 2ème année de licence APAS sont amenés à participer aux cours de natation dispensés dans l'enceinte du bassin universitaire Fielding pour le compte des élèves de l'A.P.R.E.H - Institut Médical Educatif de la Corniche Fleurie.	3 ans	
19	AFG Autisme	A. MASIN	Campus Staps Plaine du Var	R. BRANDINELLI	15/10/2024	Convention de partenariat	Permettre l'accueil d'un groupe de jeunes adultes et d'adultes handicapés psychiques dans l'enceinte du Campus STAPS et de permettre aux étudiants inscrits en licence 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année Activité Physique et Santé d'acquérir une méthodologie de l'intervention auprès d'un public identifié et appréhendé.	3 ans	
20	LIGUE PACA JUDO	L. GIGLI	Campus Staps Plaine du Var	R. BRANDINELLI	04/12/2024	Convention de partenariat	Université Côte d'Azur et la Ligue PACA de Judo s'associent dans le cadre de la formation de l'enseignement de spécialité en Judo au sein de la licence STAPS EM (éducation et motricité) et ES (entraînement sportif), afin d'améliorer sa reconnaissance dans les structures de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA).	4 ans	
21	ECOLE STANISLAS - Isabelle Schoenhenz	M. DO LIVRAMENTO	Campus Staps Plaine du Var	R. BRANDINELLI	30/10/2024	Convention de partenariat	Permettre l'accueil d'un groupe de personnesjeunes et adultes en situation de handicap dans l'enceinte du Campus STAPS et de permettre aux étudiants inscrits en licence 3è ^m année Activité physique et Santé d'acquérir une méthodologie de l'intervention auprès d'un public identifié et appréhendé. La convention cadre prévoit le déroulement de l'enseignement sous la forme d'unè intervention professionnelle centrée sur la découverte d'activités de combat. Cette intervention professionnelle est désormais élargie à plus d'activités, notamment: escalade, slackline, initiatiàn rugby flag, football américain, la liste n'étant pas exhaustive	3 ans	
22	Lycée H Est O.	MARINO Véronique	Campus Staps Plaine du Var	R. BRANDINELLI	26/03/2025	Convention partenariat	La présente convention vise à coordonner l'organisation et le déroulement de deux sorties sportives organisé par les étudiants de la spécialité athlétisme et leur enseignant (Monsieur Joseph Gandrieau) : une initiation à la course en nature et une demi-journée d'athlétisme au Stade Charles Ehrmann à Nice.	3 ans	
23	Collège Henri Matisse	MAURUC Sandrine	Campus Staps Plaine du Var	R. BRANDINELLI	27/03/2025	Convention partenariat	La présente convention vise à coordonner l'organisation et le déroulement de deux sorties sportives organisé par les étudiants de la spécialité athlétisme et leur enseignant (Monsieur Joseph Gandrieau) : une initiation à la course en nature et une demi-journée d'athlétisme au Stade Charles Ehrmann à Nice.	3 ans	
24	Ecole primaire Jean PIAGET	SECONDINO Angeli	Campus Staps Plaine du Var	R. BRANDINELLI	25/02/2025	Convention partenariat	La présente convention vise à coordonner l'organisation et le déroulement de deux sorties sportives organisé par les étudiants de la spécialité athlétisme et leur enseignant (Monsieur Joseph Gandrieau) : une initiation à la course en nature et une demi-journée d'athlétisme au Stade Charles Ehrmann à Nice.	3 ans	
25	PEP 06	MARINONI Frédéric	Campus Staps Plaine du Var	R. BRANDINELLI	19/02/2025	Convention partenariat	La présente convention a spécialement pour objet de permettre l'accueil d'un groupe de jeunes adultes et d'adultes handicapés psychiques dans l'enceinte du Campus STAPS et de permettre aux étudiants inscrits en licence 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année Activité Physique et Santé d'acquérir une méthodologie de l'intervention auprès d'un public identifié et appréhendé.	3 ans	

TABLEAU DES CONVENTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 17 juillet 2025

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UniCA	SIGNATAIRE UniCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
	société MB MOKSLINES LEIDYBOS DEIMANTAS	Farzam CHAKHERLOUY directeur	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	06/06/2025	Mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Location de salle "Conference academic" du 20 juin 2025	1 jour	711 euros TTC	
	Francophonía SARL	Yann LIBRATI Directeur	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	19/11/2024	Mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Location de salles du 01/09/2024 au 01/09/2025	1 an	62 715 euros TTC	
	Ecole Pour l'Informatique et les Techniques Avancées (EPITA)	Sylvain GOUSSOT	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	27/01/2025	Mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Location de salles "Concours CPGE EPITA du 12 avril 2025"	1 jour	3 759 euros TTC	
	Amaury Sport Organisation	Louis PERRIN	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	26/06/2024	Mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Location de salles "tour de France du 01/07/24 au 07/07/24"	7 jours	2 982,17 euros TTC	

	N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UniCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
566	295 325	Bureau d'Aide Psychologique Universitaire	Le Directeur	DVU centre de santé	DGS	02/05/2025	Convention de Partenariat	Convention de partenariat avec le Bureau d'Aide Psychologique Universitaire ayant pour objet de délivrer un message de prévention et rendre possible l'orientation et la prise en charge médi-co-psycho-sociale des étudiants.	3 ans	/	/
568	337 978	Banque du numérique	Déléguée générale	3DS	DGS	05/05/2025	Partenariat	Renouvellement du partenariat signée en 2023. Cession à titre gracieux de matériels informatiques d'UCA au bénéfice de l'association reconnu d'utilité publique 'Banque du Numérique' pour son activité de reconditionnement	2 ans		
569	332 489	FORMAPOSTE	Le Président La Directrice	IAE	DGS	29/04/2025	Partenariat	Fixe les modalités d'organisation pédagogique et administrative du master Finance gestion patrimoine entre l'IAE et le CFA Formaposte. Depuis août 2024, la direction Réseau Alpes Côte d'Azur de la Poste a engagé 3 apprentis. L'IAE assure la direction pédagogique des enseignements et le suivi durant la période d'alternance, par délégation du CFA qui conserve la responsabilité administrative des enseignements durant les 2 années de master.	2 ans	AN 1 (24/25)= 6 731,61€ AN 2 (25/26)= 6 641.61€	/
570	344 805	Ecole Centrale Méditerranée	Directrice	EUR SPECTRUM	DGS	29/04/2025	Convention de mise à disposition ponctuelle	Pour la réalisation d'un TP le 11 avril 2025, le campus Valrose a mis à la disposition de Ecole Centrale Méditerranée la salle 404 du bâtiment de TP Physique de 9 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures	550€ Net de taxe	/	
571	342 703	Association " Sciences Nature Evenement"	Le Président	Campus SJA	DGS	09/05/2025	Convention de mise à disposition ponctuelle	Convention de mise à disposition de locaux (campus SJA du 3 au 12 juin 2025) au profit de l'association Sciences Nature Evénements dans le cadre du Hackathon " Sciences participatives pour l'océan ».	3/06/2025 au 12/06/2025	/	/
572	333 092	Mairie de Biot	Le Maire	SOPHIA TECH	DGS	09/05/2025	Convention de mise à disposition ponctuelle	Mise à disposition des parkings du campus Sophiatech pour la manifestation "Biot et les Templiers" du 05/04 au 06/04/25 à la Mairie de Biot	05/04 au 06/04/25	/	/
573	339 918	Ecole Centrale Méditerranée	DGS	SCL	DGS	12/05/2025	Partenariat	Confier à Université Côte d'Azur l'organisation des sessions de certification TOEIC au bénéfice des étudiants de l'antenne niçoise de Centrale Méditerranée.	4 ans	tarif voté en CA par étudiant	/
574	303 968	Agence Universitaire de la Francophonie	Directeur Executif	INSPE	DGS	13/05/2025	Partenariat	Proposer et déployer des formations diplômantes à distance sur la période 2023-2027. Elle définit les modalités d'appui technique, logistique et financier de l'AUF, ainsi que les responsabilités d'Université Côte d'Azur en matière de formation, de sélection des candidats et de gestion des tuteurs. L'objectif est de promouvoir une formation accessible, inclusive et de qualité grâce aux outils numériques.	4 ans	/	/

575	338 270	Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes - Maritimes	Le Directeur	INSPE	DGS	19/03/2025	Partenariat	Convention de Partenariat avec le SDIS06 ayant pour objet de travailler conjointement à des immersions ponctuelles pour les apprenants : observer des situations de formation ancrées dans la didactique professionnelle, concevoir des expériences de formations, échanger des expertises scientifiques en formation ou conception d'information, etc.	2 ans	/	/
576	347 048	UP'EVENT	Directeur	Cabinet	DGS	20/05/2025	Mise à disposition des locaux	Mise à disposition du théâtre les 12, 14 et 15 mai pour la préparation et la réception d'un dîner conférence le 14/05	3 jours	1 500€ TTC	/
577	327 887	Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE)	Délégué général	IAE	DGS	20/05/2025	Partenariat	Les sessions de TAGE-MAGE sont organisées par la FNEGE au sein des écoles partenaires. Par la présente convention, UniCA s'engage à organiser des sessions du "Score IAE-Message". La FNEGE est en charge de l'encaissement et du remboursement de tous les candidats : indemnisation forfaitaire de UniCA à hauteur de 15€ par inscrit	3 ans	indemnisation forfaitaire de UniCA à hauteur de 15€ par inscrit	/
578	341 662	Université de Toulon	Président	UniCA Entreprendre	DGS	28/05/2025	Partenariat	La convention fixe les modalités de reversement de la subvention du MESR dans le cadre du programme PEPITE reçue par UniCA (114 663€) à UTLN (38 985€)	1 AN	/	38 985€ net
579	333 089	Compagnie Amralia	Président	UniArts	DGS	27/05/2025	Prestation de services	Par la présente convention, l'Université s'engage à verser la somme de 2 500€ (net de taxe) à l'Association 'Compagnie Amralia' qui assure le soutien à la création des travaux du lauréat de l'appel à projet lancé dans le cadre du programme IDÉES 2024.	2 ans	/	2 500€ net
580	313 154	L'Académie de dentisterie Adhésive - Pôle Ile de France (ADDA-IdF)	Président	Odontologie	DGS	16/05/2025	Avenant de renouvellement	Avenant portant renouvellement de la convention cadre entre UniCA pour les activités de l'Ufr Odontologie et l'Association 'Académie De Dentisterie Adhésive - Pôle Ile de France'. La convention initiale a été signée en octobre 2019 pour la période de septembre 2019 à août 2024. Par cet avenant les engagements de don et de mise à disposition de matériels et consommables à titre gracieux réalisés dans le cadre des interventions annuels du partenaire auprès des étudiants de la composante sont renouvelés pour une nouvelle période de 5 ans à compter du 1er septembre 2024.	5 ans	/	/
581	310 443	Institut supérieur pour l'étude du langage plastique (ISELP)	Co-directrice	UniArts	DGS	03/06/2025	Prestation de services	L'Université s'engage à verser la somme de 2 000€ (net de taxe) à l'Association 'Institut supérieur pour l'étude du langage plastique' qui assure le soutien à la création des travaux du lauréat de l'appel à projet lancé dans le cadre du programme IDÉES 2024	2 ans	/	2 000€ net

582	345 295	Protection civile des Alpes-Maritimes	Chargée de mission opérationnelle	UniCArts	DGS	03/06/2025	Prestation de services	A l'occasion de l'évènement Jazz à Valrose le 3 juin prochain, UniCA pour les activités de la direction de la culture a contracté avec les services de la protection civile des Alpes-Maritimes (antenne Cagnes-sur-Mer). L'association prestataire sera en charge de la mission suivante : mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours.	1 soirée	/	385€ net
583	342 725	Association ELIC	La Présidente	INSPE	DGS	02/06/2025	Convention de Partenariat	La présente convention formalise le partenariat entre Université Côte d'Azur et l'association ELIC dans le cadre de la 12^e édition du Congrès Mondial pour le Talent de l'Enfant, qui se tiendra du 4 au 8 août 2025 à Arequipa, au Pérou. Ce partenariat vise à renforcer la coopération institutionnelle entre les deux entités, notamment en matière de communication et de valorisation des actions menées autour de cet évènement international.	6 mois	/	/
584	347 647	SASU FEU DE CAMP	La Dirigeante	UniCArts	DGS	02/06/2025	Convention de mise à disposition ponctuelle	convention relative à la mise à disposition ponctuelle des locaux au bénéfice de la SASU Feu de Camp (FOOD TRUCK), dans le cadre de l'organisation de l'évènement Jazz à Valrose, prévu le 3 juin 2025.	1 soirée	15 % du chiffre d'affaires généré dans le cadre de l'évènement.	/
587	349 273	Centre national de ressources et de résilience CN2r	Directrice	CoBTEK	DGS	11/06/2023	Convention de recherche	La convention initiale fixant le montant versé par le Cn2r à UniCApour le financement d'une bourse de fin de doctorat de Mme Nina MONER, a été validée et signée en décembre 2024. La démarrage du projet a été reportée à janvier 2025 au lieu de décembre 2024	1 an	44 000€ net	/
588	347 260	SAS JOOCY	Le Président	UniCARTS	DGS	11/06/2025	Convention de mise à disposition ponctuelle	Convention relative à la mise à disposition ponctuelle des locaux au bénéfice de la SAS JOOCY (FOOD TRUCK), dans le cadre de l'organisation de l'évènement Jazz à Valrose, prévu le 3 juin 2025.	1 soirée	15 % du chiffre d'affaires généré dans le cadre de l'évènement.	
589	344 358	Association HUMANICE	La Présidente	UFR Médecine	DGS	13/06/2025	Avenant de prolongation	Avenant à la convention d'hébergement de l'association étudiante HUMANICE sur le campus Médecine. Cet avenant prolonge de trois années la convention initialement signée. Les statuts de l'association demeurent conformes au Règlement Intérieur. Il est précisé qu'à l'issue de cette période de trois ans, une nouvelle convention devra être établie. Un courrier devra alors être adressé au Président d'UniCA pour solliciter une demande de renouvellement d'hébergement.	3 ans	/	/
590	322 223	RDE ELMI CROUS NICE-TOULON Associations les Frigos Solidaires	Le Président La Directrice général La Présidente	DVU	DGS	13/06/2025	Convention de Partenariat	Ce partenariat a pour objectif l'acquisition d'un réfrigérateur, d'une valeur de 1 600 € TTC, auprès de l'association Frigos Solidaires, afin de le mettre à disposition des étudiants en situation de précarité sur le campus SJA, pour une durée déterminée.	1 an	/	1 600 € TTC

591	347 269	EI APERO BAR	Le dirigeant	UniCarts	DGS	17/06/2025	Convention de mise à disposition ponctuelle	Convention relative à la mise à disposition ponctuelle des locaux au bénéfice de la l'EI APERO BAR , dans le cadre de l'organisation de l'événement Jazz à Valrose, prévu le 3 juin 2025.	1 Soirée	15 % du chiffre d'affaires généré dans le cadre de l'événement.	/
593	324 122	Association Théâtres en Dracénie	Le Président	INSPE	DGS	24/06/2025	Convention de partenariat	Convention de partenariat avec l'association "Théâtres en Dracénie" afin de proposer aux étudiants de l'INSPE un parcours culturel et artistique incluant spectacles, ateliers de pratique et rencontres avec des artistes, dans le cadre du développement de l'Éducation Artistique et Culturelle.	1 an	/	400 € net de taxe
594	313 569	SARL Spike Conseil Orgranisation Association Nice Côte d'Azur Athlétisme	Le Gérant Le Président	EUR HEALTHY	DGS	26/06/2025	Convention de prestation de service	La DVU a sollicité l'intervention de M. X, via la société Spike Conseil Organisation (le Partenaire), à l'occasion de la Soirée des Sportifs de Haut Niveau. D'un commun accord, la DVU et le Partenaire ont convenu du versement d'un montant de 1 500 € au bénéfice de l'association Nice Côte d'Azur Athlétisme.	1 an	/	1500 € HT
595	338 815	Banque de France	Le directeur	GREDEG	DGS	27/06/2025	Convention de Mécenat	La présente convention de mécénat formalise l'engagement de la Banque de France à verser un don de 2 000 euros à l'Université, en soutien à l'organisation de la conférence annuelle du GDRE 'Monnaie, Banque, Finance'. Cet événement, prévu du 2 au 4 juillet 2025, est organisé par le GREDEG.		2 000 €	/
596	319 724	Observatoire de la Côte d'Azur	Directeur	DAF	DGS	25/06/2025	Convention de reversement	convention de reversement de la dotation de l'OCA votée en 2024 pour 2025.	31/12/2025	/	162 000€ net de taxe
597	348 713	ARS PACA	Le directeur de la délégation départementale des Alpes-Maritimes de l'ARS PACA	Campus Plaine du Var	DGS	27/07/2025	Convention de mise à disposition de locaux	Convention de mise à disposition ponctuelle des locaux du Campus Plaine du Var au bénéfice de l'Agence régionale de santé PACA pour le 01/07/2025. La convention est conclue à titre gratuit.	01/07/2025	/	/
598	347 561	AGROPARIS TECH	La Présidente du Département SESG	Campus SJA	DGS	02/07/2025	Convention de mise à disposition de locaux	Convention de mise à disposition ponctuelle des locaux du campus SJA au bénéfice de l'Institut National des Sciences et Industrielles du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech).	2 jours	/	/
601	336 630	Université de Paris Est Créteil	Président	GREDEG	DGS	03/07/2025	Convention de reversement	A l'occasion d'un colloque organisé par UniCA, Université Paris Est Créteil verse la somme de 1 000€ d'aide financière.	01/10/2025	1000€ net de taxe	/

602	340 013	Mines Paris PSL	Directeur général	LIRCES	DGS	02/07/2025	Convention de reversement	Convention portant participation financière de l'école des Mines de Paris à un colloque organisé par le LIRCES. Le LIRCES a organisé du 15 au 16 mai 2025 un colloque. Les Mines Paris se sont engagés à verser à UniCA la somme de 5 000€ dans le respect de nos modalités financières.	31/12/2025	5 000€ net de taxe	/
603	335 219	Observatoire de la Côte d'Azur	Directeur	DRH	DGS	27/06/2025	Convention de reversement	convention de reversement de l'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA) au bénéfice de UniCA. Sur la période de décembre 2024 à mai 2025, UniCA a proposé aux personnels de l'Inserm de participer à la formation Français Langue Etrangère (FLE) dispensée par le Service Commun en Langues (SCL). La somme de 5 011.6 euros sera reversée.	31/12/2025	5 011,60€ TTC	/
604	335 219	INSERM	Directrice	DRH	DGS	27/06/2025	Convention de reversement	Sur la période de décembre 2024 à mai 2025, UniCA a proposé aux personnels de l'Inserm de participer à la formation Français Langue Etrangère (FLE) dispensée par le Service Commun en Langues (SCL). La somme de 683.4 euros TTC sera reversée.	31/12/2025	683.4 € TTC	/
605	348 054	Chambre du commerce et de l'industrie de Nice Côte d'Azur	Directeur Appui aux Entreprises et Territoires	POLYTECH	DGS	05/06/2025	Prestation de services	UniCA renouvelle pour l'année 2025, uniquement pour les activités de Polytech, la prestation de la CCI pour les démarches relatives à l'obtention d'un titre de séjour pour la période du 04/25 au 12/25.	31/12/2025	/	100€ HT / dossier
606	354 170	GIRELLE PRODUCTION	Gérant	DIRCOMM	DGS	04/07/2025	Convention de mise à disposition de locaux	convention de mise à disposition des locaux du campus de St Jean d'Angely pour la réalisation d'un tournage, le 02 juin 2025. Le tournage concernait la maître de conférence Mme Pinar Selek	02/06/2025	/	/
607	341 204	CROIX-ROUGE FRANCAISE	Directrice de l'établissement site de formation NICE	INSPE	DGS	04/07/2025	Convention de partenariat	Ce partenariat vise à renforcer la coopération entre les deux structures, notamment à travers des actions conjointes autour de la formation et de l'innovation pédagogique.	2 ans	/	/

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.